**BTS COMMERCE INTERNATIONAL - SESSION 2024**

GUIDE POUR L’ELABORATION DU DOSSIER DE : **Relation commerciale interculturelle (E4)**

Date limite de dépôt : **4 avril 2024**

Dépôt du dossier en 2 exemplaires

Lieu de dépôt :

* Soit en les déposant en main propre à la Maison des Examens, à l'accueil où vous sera délivré un récépissé à l'adresse suivante :

7, rue Ernest Renan 94 110 ARCUEIL

Ligne B du RER – Station LAPLACE (de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi)

* Soit par voie postale en recommandé avec accusé de réception, le cachet de la poste faisant foi, à l’adresse suivante :

**Maison des Examens**

**D.E.S. 3 - BTS COMMERCE INTERNATIONAL**

**7, rue Ernest Renan - 94749 Arcueil cedex**

Présentation du dossier support de l’épreuve : un dossier relié (spirale, thermo-reliure…), en double exemplaire, qui doit impérativement contenir les éléments suivants :

* **Page de garde** : selon modèle joint : numéro d’inscription, nom, prénom, date et heure de votre affectation (information communiquée sur votre convocation ou par mail)

Un dossier support de l’épreuve composé de 2 parties successives dans cet ordre :

* **Dossier interculturel** : dossier de 3 pages hors page de garde rédigé intégralement en anglais
	+ 1 page présentant le territoire d’immersion (ville, région, pays) sous les angles géographique, culturel, historique, politique.
	+ 1 page présentant le contexte professionnel : l’entreprise, ses partenaires internes et externes, le(s) service(s), les marchés de l’entreprise…
	+ 1 page portant sur l’analyse réflexive : les apports interculturels de l’immersion à l’étranger en termes de compétences professionnelles et personnelles
	+ Le dossier ne comporte aucune annexe
	+ Règles de présentation : police Arial 10, interligne simple
* **Dossier professionnel**, composé d’au moins 4 fiches d’activité selon le modèle joint
	+ Au moins 2 fiches relatives aux activités professionnelles réelles dont 1 au moins à l’étranger
	+ Au moins 2 fiches intégrant des activités numériques dont une et une seule mobilisant un tableur.

Chaque fiche d’activité est rédigée sur 2 pages maximum et n’est pas imprimée en recto-verso.

* + Un sommaire listant les fiches d’activité et mentionnant pour chacune d’elle son intitulé et son caractère vécu en entreprise ou réalisé en formation précèdera les fiches d’activité elles-mêmes

L’ensemble des fiches doit permettre de couvrir toutes les compétences du référentiel associées au bloc n°1. Le dossier professionnel est composé d’autant de fiches que nécessaire.

L’absence de l’un de ces éléments (dossier interculturel ou fiches de situations professionnelles) entrainera la mention « non valide » et aucune relance ne sera effectuée.

Le dossier professionnel constitue une production originale et personnelle soumise à la règlementation de la fraude aux examens. Tout plagiat sera considéré comme une situation de fraude

En absence de dossier support de l’épreuve, le candidat ne peut être interrogé et sera déclaré non valide (NV).

**Information concernant le déroulement de l’épreuve** :

**Pour la partie sur poste informatique** de l’épreuve, le candidat s’assurera avant le jour de l’oral de la compatibilité de son matériel avec celui mis à sa disposition dans le centre d’examen et de la qualité et de l’accessibilité des productions présentées sur ses supports numériques. Le candidat peut utiliser son propre matériel, à condition qu’il soit autonome y compris en termes de connexion à internet.